

## Quelle pêche durable en mer face au changement climatique ?

### Déclaration du groupe de la Coopération

Nous le savons, nos mers et océans ont un rôle central dans la régulation de notre climat.

Ils contribuent à l'absorption de près de 93% de la chaleur atmosphérique et de 25% du CO2 engendré par nos activités.

Mais cela n'est pas sans effets pervers : réchauffement, acidification, désoxygénation, bouleversement des écosystèmes marins, raréfaction des ressources halieutiques, etc.

Dans ce contexte, il apparaît impératif que nos pêcheries s'adaptent en intégrant à chacun des maillons de leur chaîne le critère de la durabilité.

Nous devons favoriser le développement et la généralisation de techniques de pêche plus respectueuses des écosystèmes marins tout en travaillant à faire évoluer le modèle de gestion qui irrigue la Filière.

Et c'est bien l'objet du présent avis.

Les auditions de qualité menées par la Section ont permis de développer des solutions au plus près des difficultés rencontrées quotidiennement par les acteurs de la pêche française.

Nous soutenons particulièrement les préconisations n°1 et 7 qui nous semblent bien résumer l'équation en vigueur.

Si le renforcement du critère écologique dans la construction des politiques publiques est tout à fait primordial, il apparaît tout aussi important d'œuvrer à améliorer le dialogue entre les services de l'Etat, les professionnels de la pêche, les organismes scientifiques, les associations de protection de la nature, les syndicats et les consommateurs.

C'est bien d'une réflexion partagée qu'émergeront des actions déterminantes

A ce titre, nous invitons la France à se saisir pleinement de l'opportunité de la réforme de la politique européenne commune des pêches (PCP) en 2022 pour favoriser la pérennité de nos pêcheries, garantir des revenus et des emplois stables à nos pêcheurs et assurer la sécurité alimentaire de nos citoyens.

Le groupe de la coopération a voté l'avis.